



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 64605

Texte de la question

M Francisque Perrut appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur le fait que l'année 1994 sera l'année internationale de la famille. De nombreux pays ont déjà constitué un comité national pour organiser des manifestations en vue de célébrer cette année. Aussi souhaite-t-il savoir si des modalités d'organisation ont été mises en place en France, et quelles possibilités seront offertes aux mouvements familiaux pour participer à la préparation de cette année internationale de la famille. Il lui signale que la Fédération des familles de France, notamment, estime qu'il serait regrettable que la France ne s'associe pas à cet hommage rendu à la famille, ou que seules des actions dispersées soient organisées.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Perrut Francisque](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64605

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 1992, page 5375